

Informations légales



Taille minimale de capture : **pas de limitation**.
Nombre de prises autorisées par jour : **pas de limitation**.
Le chabot est une espèce NATURA 2000.

Quand le pêcher ?

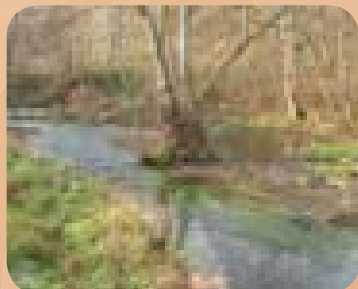
De -30 min à + 30 min

Période d'ouverture pour :

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
CNS												
CNNS												
CNM												
CNNM												
L												

CNS / Les cours d'eau navigables de la partie septentrionale CNNS / Les cours d'eau non-navigables de la partie septentrionale
CNM / Les cours d'eau navigables de la partie méridionale CNNM / Les cours d'eau non-navigables de la partie méridionale
L / Les lacs

Où le pêcher ?



- Virvin
- Ourthe
- Semois

Pour plus d'infos :
<http://peche.tourisme.wallonie.be>

Comment le pêcher ?

Le chabot n'est pas un poisson spécifiquement recherché lors d'une partie de pêche. On le capture par exemple en pêchant la truite au toc.

<http://www.maisondelapeche.be/>

Menaces potentielles

Le chabot n'est pas une espèce qui est menacée à l'échelle de la Wallonie mais, localement, les populations souffrent de la pollution, du recalibrage, des pompages... C'est une espèce qui est sensible à la modification des caractéristiques physiques (diminution du courant, colmatage du substrat...) et chimiques (pollution organique, produits phytopharmaceutiques...)

Observation

Pour découvrir le chabot, rendez-vous sur une rivière à truite, approchez-vous d'une zone où des pierres de 10 à 30 cm de diamètre sont présentes. Vous observerez, certainement, l'un ou l'autre chabot entre les pierres. Si des pierres ont été déplacées, n'oubliez pas de les remettre délicatement en place.



Rue Lucien Namèche 10
B-5000 NAMUR
T +32 (0) 81 411 570
F +32 (0) 81 411 590
info@maisondelapeche.be

Commande des permis en ligne

- Accessibilité des lieux de pêche
- Écoles et stages de pêche
- Restauration des milieux
- Techniques de pêche
- Coins de pêche
- Gîtes de pêche

www.maisondelapeche.be

Avec le soutien de :



zone

1

2

ZONE TRUITE à ombre - LE CHABOT

COTTIDÉS

Le CHABOT

Cottus gobio



La Maison wallonne de la pêche regroupe toutes les Fédérations territoriales de Wallonie. Son but est d'assurer la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques en Région wallonne. Elle contribue à élaborer le dispositif législatif et réglementaire de protection de l'environnement et de développement de la pêche.

Description

Cottus gobio

Le chabot possède un corps trapus couvert d'écailles minuscules peu apparentes (aspect de peau nue). Il est épais dans sa partie antérieure et aminci dans sa partie postérieure. La ligne latérale est bien marquée. Sa tête est caractéristique : large et aplatie. Chaque opercule est muni d'une épine. La bouche est grande avec des lèvres épaisses. Les yeux se positionnent haut sur la tête afin de pouvoir repérer les proies qui nagent au-dessus du fond.



© Illustration de poisson / F.J. Dunbar

focus...

Surnommé « Bull-head », sa tête est caractéristique elle rappelle celle d'un taureau.



★ Le chabot, dépourvu de vessie natatoire, est un piètre nageur qui reste sur le fond. ★

Régime alimentaire

Le chabot est carnassier. Il se nourrit d'invertébrés benthiques mais aussi des œufs et des juvéniles d'autres poissons.

Écologie

Le chabot est sédentaire, benthique et nocturne. On le trouve dans les cours d'eau peu profonds aux eaux fraîches bien oxygénées et à fonds caillouteux. C'est une espèce qui vit principalement dans la zone à truite et à ombre. Il est souvent considéré comme une espèce d'accompagnement de la truite de rivière.

Reproduction

La ponte se déroule entre mars et avril. Plusieurs femelles attirées par un mâle déposent leurs œufs visqueux dans un nid aménagé sous les pierres (dépression). Par après, le mâle surveille les pontes des femelles et ventile les œufs. Lors de cette surveillance et pour éviter de mourir de faim, le mâle consomme une partie des œufs.

Œufs

100 à 500 œufs sont pondus par la femelle. Ils mesurent **2,5 mm de diamètre** et sont de couleur jaune-rouge. La durée d'incubation est de **300°C x Jours**.

Larve

Après éclosion, l'œuf donne naissance à une larve de **6 à 7 mm** qui résorbera sa vésicule après **300 °C x Jours**.

Compétition

Il existe une compétition entre le chabot et la loche franche. En effet, ces deux espèces exploitent les mêmes ressources trophiques et les mêmes territoires. Cependant, la bouche et le comportement de chasse du chabot atténuent cette compétition.

Indicateur

En rivière, la présence du chabot est signe d'une bonne diversité structurale et d'une certaine qualité du milieu. Il est également un bio-indicateur de la zone à truite.

Mimétisme

Le chabot est capable d'homochromie, c'est-à-dire qu'il lui est possible de prendre la couleur du substrat sur lequel il se trouve.

Dimorphisme sexuel

Le mâle a une tête plus large et des nageoires pelviennes plus longues que la femelle.

Nombre d'écailles

30 à 36 écailles sur la ligne latérale.

Tailles courantes

6 à 15 cm pour quelques dizaines de grammes.